

SOUS-PREFECTURE DE CORSE
Date de réception de l'AR: 18/04/2023
02B-212003370-20230415-2023_007-DE

République française
Département de la Haute-Corse
COMMUNE DE VALLE-DI-ROSTINO

Séance du 15 avril 2023

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 04/04/2023

Présents : 9

L'an deux mille vingt-trois et le quinze avril à 15 h 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Christian MORACCHINI

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Christian MORACCHINI, Ours-Jean CAPOROSSI, Prosper GIOVANNONI, Jean MORACCHINI, Charles RONGICONI, Jacques CRISTIANI, Jean-Pierre MANNONI, Michel NOVELLINI, Ange MORACCHINI
Représentés : Jean-Jacques GIOVANNONI par Ours-Jean CAPOROSSI
Excusés :
Absents : Laurent LOVICHI
Secrétaire de séance : Prosper GIOVANNONI

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement 2022 - N° 2023_007

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire.

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 118 167,58 €

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créiteur)	66 881.48
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	73 266.68
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	51 286.10
Résultat cumulé au 31/12/2022	118 167.58
A.EXCEDENT AU 31/12/2022	118 167.58
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	51 595.58
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créiteur - lg 002)	66 572.00
B.DEFICIT AU 31/12/2022	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 18 avril 2023 et
publié ou notifié le 18 avril 2023

Le Maire



C. MORACCHINI